

Compte-rendu de l'assemblée générale de Cheminance Poitiers, 16 novembre 2025

L'assemblée générale de Cheminance s'est réunie le dimanche 16 novembre 2025 au restaurant L'Atelier à Poitiers, sous la présidence de Philippe LE LANN.

La séance est ouverte à 14h30.

La vérification du quorum (plus du quart des adhérents, art 13 des statuts) est effectuée. Sur 134 adhérents à jour de leur cotisation, 79 adhérents sont présents et 19 autres ont donné pouvoir. L'assemblée générale peut donc valablement délibérer.

Philippe LE LANN remercie les participants de leur présence à cette 41ème assemblée générale, qu'il déclare ouverte.

Le procès verbal de l'assemblée générale du 17 novembre 2024 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

NB : les rapports statutaires et les autres documents présentés dans le diaporama projeté lors de l'AG seront consultables et téléchargeables sur le site de Cheminance.

Philippe LE LANN fait lecture du rapport moral.

Puis il est fait présentation du rapport d'activité.

Marylène CHOUPIN évoque l'élaboration du calendrier : appel à propositions (types de randonnées, lieux, contraintes, dates), présentation lors de la réunion des animateurs et animatrices, diffusion par mail aux adhérents et adhérentes et par la mise en ligne sur le site qu'il est important de consulter avant le départ d'une randonnée au cas où une modification aurait lieu.

Emeline BREMAND présente les statistiques des randonnées : on note que les randonnées de marche nordique et les minis sont les plus suivies. Les randonnées du samedi rencontrent moins de succès qu'auparavant. L'offre de marche rapide du vendredi est passée de 45 marcheurs à 115. Des randonnées de 5 kms ont également été proposées cette année. On remercie les animateurs et animatrices qui ont mis en place ces offres ponctuelles. Globalement, 100 personnes de moins ont randonné et 9 % des randonnées ont été annulées.

Selon Agnès ROUSSEL 62 personnes ont participé aux séjours 2025.

Patrick BOIDEAU rappelle que la marche aquatique est possible au sein du comité départemental par Pict'aqua. Une sortie a été organisée par Claude MEMIN à l'Île d'Oléron sur deux jours en 2025.

Selon Thierry MICHEL de l'équipe balisage, tout s'est bien passé et il remercie les participants. Cela représente 56 kms de remise à niveau sur les 655, 364 et un PR à Moussac.

Joël FURET, intervient sur le site internet de Cheminance, il y ajoute les photos des randonnées ou des réunions festives de l'association, les diaporamas des séjours, des actualités de randonnées proposées par d'autres organisations, ainsi que divers documents. Il remercie Françoise BOUCHY pour sa précieuse aide, ainsi que Marylène CHOUPIN qu'il remplace pour le calendrier en cas de nécessité.

Cette année Cheminance a participé à la journée des associations. Marie-Pierre DAVID remercie les adhérents qui l'ont aidée. 28 personnes ont laissé leurs coordonnées. On peut noter 17 nouvelles adhésions effectives.

Pour les moments festifs de Cheminance, on remarque qu'une centaine de personnes étaient présentes pour manger la galette, 48 ont randonné avant. On remercie Michèle CONTAL et Josette VITTE qui se sont portées volontaires pour les achats et l'organisation. Un groupe de 12 bénévoles a organisé la fête des 40 ans qui s'est déroulée à Givray. Nicole BATY, présidente du comité départementale était présente. On a apprécié la prestation de deux musiciens pour animer la journée, Luis CORRAL et Claire RAPIN notre adhérente.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité.

Sur le **rapport financier**, Jean-Jacques BORREL présente le bilan 2024-2025 et le prévisionnel 2025-2026. A noter un déficit de 476,78€ et l'entrée des cotisations de 2820€. Nous avons changé de banque, Crédit mutuel maintenant le Crédit agricole ayant largement augmenté la cotisation de frais de gestion de compte.

Questions sur la trésorerie de Cheminance

La trésorerie est positive et nous avons 6000€ sur le compte livret.

La cotisation est maintenue à 20€ pour la saison 2026-2027.

Le rapport financier, le budget prévisionnel et le montant de la cotisation sont approuvés à l'unanimité, mais une voix contre sur le montant de la cotisation.

Election du tiers sortant du conseil d'administration :

Trois membres sortants : Patrick BOIDEAU, Jean-Jacques BORREL, Philippe LE LANN qui se représentent.

Il y a trois nouvelles candidatures : Eric HANIN, Béatrice HENRI, Monique HOUDRÉ.

Les six candidats sont élus à l'unanimité.

L'assemblée approuve à l'unanimité le passage de 9 à 11 membres du conseil d'administration de Cheminance.

La séance est suspendue pour permettre au conseil d'administration de procéder à la désignation des membres du bureau.

Sont désignés: Philippe LE LANN, président, Patrick BOIDEAU, vice-président, Monique HOUDRÉ, vice-présidente, Jean-Jacques BORREL, trésorier, Eric HANIN trésorier adjoint et Marylène CHOUPIN, secrétaire.

La prochaine réunion du CA aura lieu le 9 décembre.

Le président relance l'appel au bénévolat, suite au succès de l'année passée.

Patrick BOIDEAU rappelle les règles de sécurité en cours de randonnée : c'est l'affaire de tous, c'est l'animateur ou l'animatrice.

Il fait également le point sur les formations en cours et à venir.

Concernant les séjours 2026, Agnès ROUSSEL explique que la gestion administrative se complique suite aux demandes du comité départemental.

Trois séjours sont proposés : Sologne et Cantal, complets et Vendée où il reste 5 places. Il est toujours possible de s'inscrire auprès d'Agnès à ces séjours sur liste d'attente en cas de désistements.

Préparation de la fête de Cheminance 2026 : le président questionne les adhérents sur leur vision de la prochaine fête. Faut-il changer la date de juin, faut-il covoiturer vers un lieu à définir ou louer un car avec participation financière supérieure pour les adhérents, faut-il faire un questionnaire ?

Une commission est à constituer, des bénévoles se proposent.

Questions des adhérents

Doit-on reconduire une rando écolo ? Est-ce notre rôle ? Cette question sera reposée en réunion des animateurs.

La séance est levée à 16h50.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Sam. 10 janvier 2026 : Rando + Galette de Cheminance à l'ASPTT
- Dim. 15 novembre 2026 : AG de Cheminance